



## FUTAIE MÉDIOCRE

### CARACTÉRISTIQUES

*Couvert variable*

*Hauteur dominante* <10 m à 50 ans

*Elle atteint couramment* 6 à 8 mètres

*Classe III et IV du Pin sylvestre (d'après Chondroyannis et Macabies)*

#### AUTO ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

*Surtout représenté dans l'étage supraméditerranéen.*

*Il occupe également les stations défavorables de l'étage montagnard et se trouve exceptionnellement dans l'étage mésoméditerranéen.*

*Situations difficiles (sols superficiels, terrains marneux, versants chauds et/ou pente forte).*

#### Variantes :

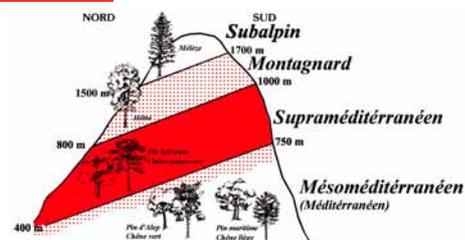
- En mélange avec d'autres feuillus comme l'Alisier blanc, l'Erable à feuille d'obier, l'Erable champêtre et l'Erable de Montpellier.

### MOYEN-PAYS MONTAGNE

De faible hauteur, sinueux et souvent fortement branchus, les arbres sont de mauvaise qualité en particulier sur les terrains non décarbonatés en surface.

Les pins sont souvent parasités par le Gui et dominent fréquemment un sous-étage de Buis.

La présence d'une futaie médiocre reflète des conditions stationnelles médiocres.



CRPF - Capencatis (05)

Il est souvent préférable d'attendre une éventuelle remontée biologique dans ces peuplements



Ces peuplements jouent un rôle important dans la dynamique de la végétation en favorisant la remontée biologique (installation de feuillus en sous-étage). Les peuplements purs, ouverts ou voisins de landes en versant sud, en dessous de 1200 mètres d'altitude sont très sensibles à la Chenille processionnaire. Ce sont des milieux très inflammables.



Ces peuplements sont peu productifs et la qualité des bois est médiocre. Les possibilités de gestion et de commercialisation dépendent souvent des conditions d'accessibilité et de desserte.



Leur rôle quant à la protection des sols peut être important, en particulier sur les marnes.



Non concerné par la directive habitat. Il abrite localement des espèces protégées.



Potentiel pastoral médiocre.

**Le Gui**

Le Gui est une plante hémiparasite qui s'installe sur les arbres, et notamment les pins, grâce à des suçoirs qui s'insèrent dans l'aubier du tronc et des branches. En pompant l'eau et les sels minéraux dans la sève de son arbre hôte, il en diminue la croissance, provoque des dessèchements partiels du houppier et réduit sa vigueur ce qui le rend plus sensible à l'attaque d'autres ravageurs.

*Un peuplement difficilement valorisable mais qui prépare le terrain aux autres essences.*



CRPF - Rosannaïs (05)

Un sous-étage de Buis développé peut compromettre l'apparition d'une régénération. L'avenir de ces peuplements est incertain

**Suggestions**

- Dans tous les cas il est souhaitable d'effectuer des travaux de dégagement (type détournage) au profit des feuillus (Chêne, Sorbiers, Erables).
- Dans ces stations peu adaptées à un bon développement du Sapin pectiné, éviter de favoriser les régénérations de Sapin pectiné ou d'en planter.

**GESTION RECOMMANDÉE**



Dans la majorité des cas, l'essence à favoriser dans ces peuplements, n'est pas le Pin sylvestre. Les méthodes de gestion sylvicole doivent permettre le développement naturel des essences présentes en accompagnant, notamment **les feuillus autochtones**. On pourra à terme maintenir le Pin sylvestre comme essence secondaire.

➤ **PRÉSENCE D'UNE RÉGÉNÉRATION ACQUISE**  
(en général, feuillus adaptés à la station)

**MISE EN RÉGÉNÉRATION**



Les interventions doivent être adaptées zone par zone suivant le développement de la régénération :

- extraction du Pin sylvestre dans les zones où il existe une régénération de feuillus acquise,
- ouverture des zones non ou insuffisamment régénérées avec **maintien d'un couvert voisin de 30%**.

➤ **ABSENCE DE RÉGÉNÉRATION**

**NON INTERVENTION**



**La non intervention s'imposera le plus souvent.**

Devant les difficultés de commercialisation, les gestionnaires se trouvent généralement dans l'impossibilité de réaliser des coupes d'éclaircies qui pourraient être favorables à l'apparition éventuelle d'une régénération.

**GESTION POSSIBLE**

**COUPE D'AMÉLIORATION**

Lorsqu'elle est possible, l'éclaircie ne peut améliorer la capacité du peuplement à produire du bois d'œuvre. Elle se justifie lorsqu'il y a un intérêt de protection contre les incendies, paysager, écologique ou afin de favoriser l'installation des feuillus en sous-étage.

**GESTION SYLVO-PASTORALE**  
n°436010

En réalisant des éclaircies maintenant un facteur d'espacement (S%) après éclaircie inférieur à 40%.

*Ces peuplements sont fréquemment situés sur des zones sensibles à l'érosion, dont le pâturage doit tenir compte.*

- ⚠ Le pastoralisme freine l'apparition et le développement des feuillus.
- Régénération des peuplements ayant atteint l'âge d'exploitabilité.

**GESTION DÉCONSEILLÉE**



**TRANSFORMATION PAR PLANTATION**

D'un point de vue économique, une substitution en plein ne se justifie pas. Par contre, l'enrichissement en feuillus ou résineux, peut apporter une certaine diversification. Les potentialités forestières resteront faibles pour ces espèces.

**DEPRESSAGE**

Il ne faut pas espérer une amélioration notable de la qualité du peuplement et de son aptitude à produire du bois d'œuvre.

**INTERDITS**



**COUPE RASE, SANS ASSURER L'AVENIR**  
(EN VERTU DE L'ART. L9 DU CODE FORESTIER)

Sauf opération de transformation programmée, la conduite de coupes rases sans mesure destinée à favoriser la régénération naturelle, peut aboutir à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer. **A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).**

**EXPLOITATION DES SEULS ARBRES DOMINANTS**

Pratique qui consiste à exploiter les seuls arbres dominants ne laissant que les tiges sans valeur d'avenir ou, lorsqu'il s'agit de régénérer le peuplement par coupe d'ensemencement, les tiges ne répondant pas à la définition de semencier. Les arbres restant sont fragilisés et vont végéter. Leur faible potentiel génétique compromet la qualité de la régénération naturelle. Cette pratique va à l'encontre de la gestion durable.

**PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION**

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.